LYCEE PROFESSIONNEL ALBERT CHASSAGNE

5 Boulevard Alexis MANEYROL
44560 PAIMBOEUF

☎ 02 40 27 51 72
🖷 02 40 27 55 24
E-mail : ce.0440056x@ac-nantes.fr
Site web : http://lpchassagne.e-lyco.fr

Mention Complémentaire

Technicien en Réseaux Electriques

La formation s'adresse aux élèves titulaires d'un Brevet Professionnel, d'un baccalauréat professionnel ou techno-logique.

DOMAINE D'ACTIVITE

Le technicien en réseaux électriques est un professionnel de la construction de réseaux électriques de distribution (réseaux aériens, souterrains et d'éclairage public). Il effectue tous les travaux de mise en œuvre et de raccordement des réseaux, de la réalisation jusqu'à la mise en service, en application des techniques et des procédures prédéfinies.

Le technicien en réseaux électriques exerce ses activités dans des entreprises locales ou nationales, privées ou publiques. Sur des chantiers extérieurs au sein d'une équipe de deux à quatre membres, sous la responsabilité d'un chef d'équipe.

Il respecte les consignes données et veille à sa propre sécurité ainsi qu'à la sécurité des autres membres de l'équipe et des tiers. Il est responsable de son activité et doit en rendre compte.

Les principales activités du technicien en réseaux électriques sont :

- d'effectuer les travaux de préparation de chantier,
- de réaliser des travaux de pose et de dépose,
- d'armer des supports,
- de dérouler, de régler, d'ancrer des câbles,
- de connecter les câbles entre eux ou aux différents appareils (transformateurs, sectionneurs, etc.),
- de réaliser des raccordements,
- de mettre en service une installation,
- de réaliser des opérations de dépannage,
- d'identifier les besoins et de rendre compte à la hiérarchie,
- de veiller à la propreté à l'issue du chantier et à tout mettre en œuvre pour le recyclage des déchets.

Toutes ces activités sont réalisées en veillant à la sécurité des personnes et des biens sur le chantier. Les travaux prennent en compte les normes en vigueur et les évolutions technologiques (enfouissement des réseaux aériens, renforcement des réseaux basse tension, raccordement de production d'énergies renouvelables, amélioration de l'efficacité énergétique…).

QUALITES REQUISES

Aptitude physique et au travail en hauteur (>9m),
Travail en équipe,
Rigueur, Minutie dans le travail,
Organiser son travail,
Analyser le résultat de son travail,
Mise en application de procédures,
Recueillir des informations,
Mettre à jour une documentation,
Organiser les informations à transmettre,

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation en contrat d'apprentissage en 1 an

- 728 heures en centre de formation d'apprentis (sur 21 semaines)
- 77 heures de formation à l'habitation électriques aux travaux sous tension.
- 29 semaines en entreprise

Délivrance d'un diplôme national, mention complémentaire de niveau IV Technicien en Réseaux Electriques.

Attestation de formation aux habilitations électriques B1V H1V, TST BT BAS & AER

Attestation de formation à l'habilitation au travail en hauteur

Attestation de formation PRAP & SST

Début de la formation septembre, procédure de demande d'inscription sur Parcours Sup. ou directement auprès du lycée Chassagne puis recrutement sur dossier et entretien par les entreprises partenaires. L'inscription définitive en formation est subordonnée à l'obtention d'un contrat d'apprentissage.

ENSEIGNEMENT GENERAL 3 heures / semaine	ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL 32 heures / semaine
Communication professionnelle	Technologie
Education Physique et Sportive	Pratique professionnelle
	Prévention santé environnement